



la ligue de
l'enseignement
Fédération de la Meuse



AVIS DE COURSE

Régate

INTER-SERIE NATIONAL DERIVEUR

Samedi 1er et Dimanche 2 Juin 2013

LAC DU DER

Organisé par

La Ligue de l'Enseignement Meuse
base nautique Yves CHAUPIN
51209 GIFFAUMONT

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (2013 / 2016)
- 1.2. les règlements fédéraux.
- 1.3. En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.
- 1.4. Le Règlement de police du Lac
- 1.5. Les règles de classe, sauf si l'une quelconque d'entre-elles est modifiée par les instructions de course.
- 1.6. Le présent Avis de Course.

2. PUBLICITE

Les concurrents portant une publicité sur leur voilier doivent présenter la carte ou l'autorisation ponctuelle. L'autorité organisatrice doit remettre au comité de course, avant le départ de la première course de l'épreuve, la liste des concurrents ayant présenté leur carte ou leur autorisation ponctuelle.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1. Les régates sont ouvertes :

La régate est ouverte aux **dériveurs appartenant aux groupes D3, D4, D5, D6** (rating de 1140 à 650)

les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint page 5 de l'avis de course et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, au plus tard le **mercredi 22 mai 2013**

3.2. Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence FF Voile valide portant le cachet médical ou avec présentation d'un certificat médical de non cotre indication à la pratique sportive et compétitive de la voile et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, la fiche de sur classement dûment complétée
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité

Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant avant mercredi 22 mai 2013	Montant sur place
Inter-Série Dériveur solitaire	22 €	28 €
Inter-Série Dériveur double	44 €	52 €

5. PROGRAMME

-**Confirmation d'inscription** : Samedi 1^{er} juin 2013 de 11h00 à 14h00 au centre Ligue de l'Enseignement

-**Pot d'accueil** : samedi 18h45 à l'école de voile Yves CHAUPIN

-**Repas des équipages** : samedi 20h00 au centre Ligue de l'Enseignement (à 100 mètres de l'école de voile)

-**Proclamation des résultats et remise des prix** : Dimanche 2 juin vers 15h00

5.1. Jauge et contrôle :

Pas de jauge mise en place pour le National Inter Série Dériveur

5.2. Jours de course :

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Nb de courses maxi par jour	
1/06/13	14H30	4	
2/06/13	09H30	4	plus de départ après 14H00

6. JAUGE

Sans objet

7. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront :

- affichées selon la Prescription Fédérale ; les annexes seront données aux équipages inscrits

8. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer sont les suivants : **construit de type *Triangle* ou *Banane*.**

9. SYSTEME DE PENALITE

La règle 44.1 s'applique.

10. CLASSEMENT

10.1. Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de **2**

10.2. Le nombre de courses maximum à courir est de **8**

10.3. Le Système de Points a Minima de l'Annexe A, sera appliqué.

11. PLACE DE PARKING

Les véhicules doivent stationner impérativement aux emplacements réservés à cet effet : « parking de l'école de voile », régit d'exclusivité aux usagers de la base nautique pour le samedi 1er et dimanche 2 juin par arrêté municipal. Le stationnement des véhicules sur le parc à bateau n'est autorisé que pour le dépôt ou l'enlèvement des remorques.

12. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

13. PRIX

Des prix seront distribués comme suit :

- COUPE OU TROPHEE POUR LES 3 PREMIERS de l'Inter-série National Dériveur.

14. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

15. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FF Voile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

16. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Vous pouvez nous contacter au **03 26 62 10 30**



ACCUEIL DES COURREURS, HEBERGEMENT ET RESTAURATION

Retour fiche de préinscription régata et réservation prestations repas/hébergement avant le mercredi 22 mai

Page 5

contact@cslufolep.com

Régate Inter-Série National Dériveur



la ligue de l'enseignement

Fédération de la Meuse

LAC DU DER

Samedi 1er et Dimanche 2 Juin 2013

Préinscription avant le 22 mai, engagement course

(confirmation des inscriptions sur place le samedi 1er juin 11h00 14h00)



Barreur : NOM.....Prénom né le.....
 N°licence ffv N° voile.....type.....
 Equipier : NOM.....Prénom né le.....
 N°licence ffv.....

SERIE	TARIFS	Après le 22 mai	
Solitaire type :.....	22 €	28 € sur place €
Double type :.....	44 €	52 € sur place €
TOTAL 1		€



Réservation hébergement et restauration



Les chambres du Centre de la ligue de l'Enseignement Meuse ont une capacité 2 à 5 personnes,
Draps NON fournis - Veuillez Svp. prévoir votre DUVET. Equipées toilette et douche

Réservation obligatoire avant le 22 mai 2013

NOM(S) et Prénom(s) :

prestations	Coût par personne	Nombre de Personnes	
Samedi 1 er Juin 2013			
Déjeuner <u>Self</u>	11,20 € €
Dîner « Repas des équipages »	15,30 € €
Nuitée	12,70 € €
Dimanche 2 Juin 2013			
Petit Déjeuner	3,50 € €
Déjeuner <u>Panier Repas</u>	9,70€ €
TOTAL 2		 €
TOTAL 1 engagement course + TOTAL 2 hébergement restauration =		 €

Seul les inscriptions jointes du règlement reçues avant le Mercredi 22 Mai 2013 seront prises en compte 2 méthodes pour se préinscrire sont possibles

1/ **courrier postal** Adresse : Ligue de l'Enseignement Meuse - 51 290 GIFFAUMONT - France accompagné du règlement par chèque à l'ordre « **Ligue de l'Enseignement Meuse** »

2/ **Courrier électronique** Mail : contact@cslufolep.com + virement bancaire

IBAN : FR76 1027 8020 0100 0123 4714 090

BIC : CMCIFR2A

Tèl :03 26 62 10 30